Un garçon boulanger de Lambersart vola 1.500 kilos de farine à son patron

Il a été arrêté, ainsi que ses deux complices

La brigade de gendarmerie de Lambersart, grâce au flair de deux de ses membres, vient de mettre fin aux agissements d'un employé malhonnête, qui, profitant de la confiance de son patron détournait journellement une partie de la marchandise qu'il manipulait.

Premiers soupçons

Rue de l'Egalité, à Canteleu, se trouve une boulangerie tenue par M. Pattyn Celui-ci emploie un garçon boulanger depuis assez longtemps. C'est le nommé Georges Lefebvre, 49 ans. En septembre 1931, une querelle écalata entre Lefebvre et un autre employé. A la suite de cette dispute, des révélations parvinrent aux gendarmes. On accusait Lefebvre de porter clandestinement du pain chez certaines personnes de sa connaissance.

L'indélicat ouvrier avoua une partie des faits Mais, devant les pleurs de la femme de son employé, le patron, M. Pattyn, pardonna et retira sa plainte.

Une bonne découverte

Lundi, les gendarmes Lefer et Houzé en tournée avenue de Dunkerque, remarquèrent l'allure suspecte de deux jeunes gens, qui à la vue des policiers, avaient marqué une hésitation. Ils les interpellèrent et leur demandèrent la provenance du sac dont ils étaient porteurs.

C'était là une bonne prise, car les deux jeunes gens passèrent immédiatement des aveux. Ils se nommaient respectivement Lucien Gouverneur, 19 ans, demeurant à Lille, 62, rue du Marais et Jérôme Vandamme, 21 ans, 456, avenue de Dunkerque, à Lomme, tous deux manœuvres

Ils déclarèrent que le sac qu'ils portaient leur avait été remis par Georges Lefebvre et qu'il contenait de la farine. Conduits à la gendarmerie, ils firent des aveux.

Le trafic délictueux durait depuis au moins 6 mois. Chaque jour, Lefebvre remettait à Gouverneur 1 ou 2 kilos de pain à l'insu de son patron, naturellement. De plus, plusieurs fois la semaine Gouverneur venait chercher à la boulangerie un sac de farine.

Comme l'indélicat garçon boulanger opérait cette soustraction entre minuit et 1 heure du matin, les vols ne furent jamais découverts. On les évalue à 1 500 kilo. au minimum. Les deux derniers vols eurent lieu dans les nuits de samedi (30 kilos) et de dimanche (25 kilos).

Gouverneur portait les sacs chez lui. Dans la journée, Lefebvre les reprenait et les transportait... où ? Ce point n'a pas encore été élucidé par l'enquête, d'autant que le garçon boulanger s'obstine à nier toute participation aux vols malgré une confrontation avec ses complices

Son arrestation eut lieu lundi soir vers 20 h. 30. Les gendarmes le cueillirent à la descente du tramway.

C'est un alcoolique et c'est probablement pour satisfaire les besoins créés par sa passion de l'alcool qu'il abusa de la confiance de son patron.

Signalons qu'il a déjà, paraît-il, tenté de se suicider, il y a quelque temps.

L'indélicat ouvrier et ses deux complices ont été arrêtés, déférés au Parquet et écroués.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Un piéton grièvement blessé par une motocyclette à Valenciennes

M. Albert Douchet, garagiste, 8, rue de l'Abreuvoir, à Valenciennes, descendait à pied, vers 14 h. 15, la rue de la Citadelle ; arrivé sur le pont de l'Escaut, au moment où il se disposait à monter sur le trottoir, il fut pris en écharpe et renversé par une motocyclette conduite par M. Aimé Rocquet, demeurant rue de Valenciennes, à Saint-Saulve, qui venait de la Pyramide Dampierre et se dirigeait vers le boulevard Carpeaux.

Relevé par M. Rocquet père qui était assis sur le siège arrière de la motocyclette et par un témoin de l'accident, M. Jules Manez, M. Douchet fut transporté dans un café voisin où M. le docteur Deroo, d'Anzin, qui l'examina, constata qu'il avait l'avant-bras droit brisé en deux endroits différents, une forte coupure à la main droite ; il se plaint en outre de douleurs dans le côté gauche.

Un repos de plusieurs semaines lui a été prescrit et M. Douchet ayant déposé plainte une enquête est ouverte.

Un automobiliste renversa un cycliste et prit la fuite, à Maubeuge

Alors que la nuit était complète, M. Nestor Witran, 68 ans, ouvrier d'usine, demeurant à Maubeuge, rue du Pont-de-Pierre, revenait à bicyclette de Boussois suivant la route d'Assevent. En face du numéro 81 de cette voie, le cycliste aperçut, venant en sens inverse, une automobile tous phares allumés. Il se rangea complètement à droite pour laisser passer la voiture lorsque soudain il entendit derrière lui le bruit d'une deuxième voiture et avant qu'il ait pu se rendre compte de ce qui lui arrivait il ressentait un choc très violent et était projeté brutalement sur la chaussée près du trottoir. Sa roue arrière venait d'être accrochée par la deuxième auto dont le conducteur loin de s'arrêter avait disparu en vitesse dans la nuit.

M. Witran à demi assommé sous le choc fut relevé un moment après par des passants et un automobiliste complaisant le conduisit à Maubeuge où il reçut les soins de M. le docteur Culot. Le sexagénaire soufffre d'une forte contusion à l'épaule gauche avec luxation de la clavicule, d'une contusion assez grave au mollet, qui entraînera une impotence temporaire, et des plaies au cuir chevelu. Il subira sauf complications toujours possibles une incapacité de travail d'un mois au moins.

La police, avertie, a effectué une enquête et s'efforce d'identifier l'auteur de ce pénible accident.

A Tourcoing, un cycliste a fait une chute et s'est fracturé le crâne

Un très grave accident s'est produit hier, vers 21 heures, rue de l'Yser, à Tourcoing, à la hauteur du n° 330. Un cycliste belge, M. Emile Beels, 40 ans, demeurant à Reckem (Belgique), rue du Dronkaert, 254, ouvrier peigneur aux usines Fouan, à Tourcoing rentrait en Belgique à bicyclette, accompagné d'un camarade dont le nom est inconnu. Les deux hommes voulurent doubler un vélo roulant sur sa droite et allant dans le même sens. On ne sait ce qui se produisit au juste, mais un accrochage jeta à terre Emile Beels, qui demeura sans mouvement sur le pavé, tandis que son camarade prenait la fuite.

Relevé par des témoins, le blessé reçut les premiers soins que nécessitait la gravité de ses blessures, par M. le docteur Destombes lequel, relevant une fracture du crâne, le fit évacuer d'urgence à l'hôpital civil, où le docteur Decherf, médecin-chef, l'opéra aussitôt. Son état est extrêmement grave et ne laisse que peu d'espoir

Le cycliste qui a été doublé est M. Jean Commerman, domestique, âgé de 62 ans, demeurant 397, rue de l'Yser à Tourcoing.

Le commissaire de police de permanence a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

Un septuagénaire accroché par une auto

M. Marcelin Vanacker, âgé de 77 ans, habitant en face de la verrerie, venait de sortir de chez lui. Il stationnait en bordure du trottoir lorsque vint à passer un automobiliste, M. Henri Heddebaut, demeurant à Saint-Martin-au-Laert.

M. Vanacker se trouvait-il trop en bordure du trottoir ? S'apprêtait-il à traverser ? Toujours est-il qu'il se fit accrocher par l'automobile et qu'il fut projeté par terre. Relevé aussitôt, M. Vanacker était assez sérieusement contusionné et le docteur n'a pu se prononcer sur la gravité de son cas. Une enquête est ouverte.

MORTEL ACCIDENT DE CHASSE PRÈS DE FRUGES

M. Delahaye Georges, cultivateur à Tory, chassait dans des enclos situés derrière sa maison. Ne le voyant pas revenir, à l'heure du dîner, ses enfants, avec qui il demeure, le recherchèrent et le trouvèrent allongé le long d'une haie. M. Delahaye avait voulu traverser cette haie, mais en passant, la détente de son arme accrocha une branche et le coup partit, l'atteignant en pleine poitrine. Le malheureux s'affaissa, mortellement touché dans la région du cœur. La mort fut instantanée.

M. le docteur Barbé, appelé, ne put que constater le décès. Une enquête est menée par le maréchal des logis-chef Mouronval, commandant la brigade de Fruges.

Ajoutons que M. Delahaye était né à Torcy en 1868.

Mme et M. DOUMERGUE S'EMBARQUENT AUJOURD'HUI A CALAIS, POUR LONDRES

Demain, 1er décembre, a lieu à l'Ambassade de France à Londres, un grand bal auquel participe toute la haute société londonienne.

A cette manifestation aristocratique, sont invités M. Gaston Doumergue, ancien Président de la République et sa femme, qui seront les hôtes d'honneur de la capitale anglaise.

M. Doumergue quittera Paris ce matin CALAIS, sur le paquebot de l'après-midi, pour Douvres et Londres.

L'ex-Président français s'était, rappelons-le, précédemment embarqué à Calais, le 16 mai 1927 pour préciser la date, en compagnie de M. Aristide Briand, en vue d'aller recevoir, à Oxford, le titre de docteur « honoris causa » de cette université.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléph. 3.51) - Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

LA CHAMBRE DE COMMERCE S'EST PRONONCÉE CONTRE LA SEMAINE DE 40 HEURES

Au cours de sa dernière réunion, la Chambre de Commerce de Roubaix s'est prononcée contre l'introduction dans la législation du travail de la semaine de 40 heures. Voici d'ailleurs le compte-rendu qu'elle nous communique à ce sujet :

« Considérant qu'en raison de la diversité des catégories de travailleurs, ainsi que de la diversité des entreprises et de la diversité des industries, le chômage pose beaucoup plus un problème de quantité de travail que de répartition de travail et que, par suite, la semaine de 40 heures, sans être une solution au chômage, apporterait de nouvelles perturbations dans une situation déja troublée ;

» Considérant que diminuer la durée de la semaine de travail en maintenant le montant actuel du salaire hebdomadaire aurait pour conséquences la disparition d'entreprises financièrement trop faibles pour supporter cet accroissement direct et indirect de charges, d'ou nouvelles causes de chômage ; un nouvel exode vers les villes des ouvriers des champs, d'où difficultés accrues de l'exploitation agricole, aggravation des frais de culture, hausse des denrées alimentaires ; une augmentation du nombre des fonctionnaires, du personnel des chemins de fer et autres administrations ; une élévation certaine des prix de revient des matières premières et des produits manufacturés ; et, pour toutes ces multiples raisons, un notable renchérissement du coût de la vie, qui réduirait ainsi la capacité d'achat de tous les consommateurs, d'où nouvelle cause de sous-consommation, de sous-production et finalement de chômage ;

» Considérant que la situation particulière de la France : mauvais état démographique, prix de revient trop élevés, nécessité où elle s'est déjà trouvée, pour appliquer la semaine de quarante-huit heures, de faire appel à 2 millions d'ouvriers étrangers, la place, dès maintenant, dans un état d'infériorité vis-à-vis des pays concurrents, et qu'avec une nouvelle réduction de la semaine de travail, cette infériorité deviendrait désastreuse tant sur le marché intérieur que sur les marchés extérieurs ;

» Considérant qu'on ne saurait se baser sur des circonstances exceptionnelles et momentanées pour instaurer un régime légal qui se trouverait, dans quelque temps, en désaccord avec les conditions normales de la production et des échanges, et qui serait ainsi un obstacle permanent à toute reprises d'activité économique ;

» Considérant qu'avec l'extrême variété des conditions physiques, des mœurs, des progrès techniques existant entre les différents pays du globe il est contre nature, contraire à l'ordre économique et, du reste, illusoire de vouloir — d'ailleurs sans contrôle ni sanction — imposer dans toutes les entreprises, pour toutes les industries et à tous les peuples de la terre, une réglementation absolue, générale et uniforme de la durée du travail ;

» Considérant qu'en fait il ressort de l'expérience récente de la réduction de la journée de travail à huit heures que, sur environ 40 Etats qui ont voté cette réduction, 11 seulement, et non des plus importants comme producteurs, ont adopté sans conditions et appliquent, plus ou moins, cette première réglementation ;

» Proteste contre toute tentative in considérée d'introduction, dans notre législation, de la semaine de quarante heures ».

Un Roubaisien électrocuté dans la Mayenne

Un pénible accident, survenu à Prés-en-Pail, en Mayenne, a causé la mort brutale d'un ingénieur électricien de Roubaix, M. Edouard Daulmérie.

Au service de la Société d'Energie Electrique de l'Ouest, M. Daulmérie était avisé, dans l'après-midi de samedi, qu'un transformateur ne fonctionnait plus sur la route de Saint-Samson, à Prés-en-Pail. Notre concitoyen partit aussitôt à l'endroit indiqué. Il pleuvait, M. Daulmérie n'y prit pas garde. Hélas... Il s'approcha du transformateur qu'il devait réparer. Ses vêtements étaient humides. En manœuvrant une manette, une manche de son veston toucha un appareil. Un contact d'une seconde suffit pour que le malheureux soit foudroyé par le fluide.

Dans la soirée, un télégrame avertissait la famille de l'ingénieur de cette tragique fin. Les parents de l'infortuné électricien habitent à Roubaix, 123, Grande-Rue, où ils gèrent un magasin de bonneterie ; on juge de leur douleur, de leur désolation, quand leur parvint la terrible nouvelle.

Le frère de l'ingénieur, M. René Daulmérie, se rendit aussitôt à Prés-en-Pail, accompagné de sa sœur.

Le défunt avait quitté Roubaix voici sept ans ; par un labeur acharné à l'étude comme au travail, il s'était élevé par ses propres moyens au poste qu'il occupait à la Société d'Energie Electrique de l'Ouest. Agé de 30 ans, il était marié depuis deux ans ; il n'avait pas d'enfant. Sa mort met en deuil une famille très honorablement connue dans notre ville.

Ses funérailles ont eu lieu hier, à Prés-en-Pail ; son corps sera ramené à Roubaix, où un service religieux sera célébré vendredi 2 décembre, à 9 h., en l'église Saint-Martin.

Halle Flipo: 1/2 k. café 7.50, gruyère 6 fr.

UNE RÉUNION DU COMITÉ POUR L'ÉRECTION D'UN MONUMENT A EUGÈNE MOTTE

Le Comité d'Initiative pour l'érection d'un monument au regretté M. Eugène Motte, s'est réuni lundi soir, en la salle de la Maison des Artisans. La réunion président, entouré des membres du bureau.

En ouvrant la séance, M. Deschamps reprit les paroles qu'il prononça lors de était présidée par M. Louis Deschamps, la réunion constitutive, pour rappeler le but que le Comité s'est imposé.

Puis, M. Desruelle, secrétaire, donna lecture du compte rendu de la réunion du 9 novembre et d la liste des sociétés adhérentes au groupement. Il fit ensuite connaître la liste des personnalités qui sont sollicitées pour la constitution du Comité d'honneur.

A la sortie de la réunion, les premières listes de souscription furent distribuées aux membres du Comité, qui les feront parvenir aux sociétés et groupements qui ont répondu à l'appel des organisateurs.

BOCK MEYERBEER ROUBAIX
PUR ORGE

LA LIGUE SOCIALE D'ACHETEURS

On nous communique

« La Ligue Sociale d'Acheteurs (section de Roubaix-Tourcoing) est actuellement en voie de reconstitution.

» Son but reste celui d'avant la guerre, développer la conscience de l'acheteur et former l'opinion sur les retentissements sociaux des exigences de la clientèle.

» Elle se propose d'avoir une action ;

» 1° en faveur des producteurs et des commerçants, par des campagnes pour l'application du repos hebdomadaire qui doit avoir lieu le dimanche, par une action auprès des acheteurs pour qu'ils payent leurs notes sans retard, pour qu'ils fassent leurs commandes à l'avance pour faciliter ainsi l'organisation du travail et éviter les periodes de chômage alternant avec les périodes de presse et de veillées, pour qu'ils favorisent de leurs achats le commerce local, etc... ;

» 2° en faveur du personnel, par l'application du repos du dimanche et des lois sociales, de toutes mesures d'hygiène, par le refus des livraison à domicile après 19 heures, par la suppression des étalages en plein air en hiver, des ateliers en sous-sol, etc. ;

» 3° en faveur des acheteurs, en combattant, d'accord avec les commerçants honnêtes, la déloyauté dans les fournitures, en exigeant le juste poids et le juste prix, etc...

» 4° contre la crise économique, en demandant aux acheteurs de ne pas arrêter leurs achats dans l'attente d'une baisse excessive, de ne pas imposer aux fournisseur des prix injustes, car le juste prix doit être observé vis-à-vis d'eux commevis-à-vis des acheteurs, en achetant de préférence des produits français, en réglant ses dépenses selon leur degré de nécessité et d'utilité, etc...

» Les membres de la Ligue Sociale d'Acheteurs s'engagent à ne jamais faire une commande sans demander si elle ne risque pas d'entraîner le travail de la veillée ou le travail du dimanche, à toujours éviter de faire les commandes au dernier moment surtout aux époques de presse, à refuser les livraisons tardives le soir ou le dimanche, à payer ses notes régulièrement et sans retard.

» Les adhésions peuvent être envoyées à M. le Secrétaire de la Ligue Sociale d'Acheteurs, 150, rue du Collège, à Roubaix. Provisoirement la cotisation est fixée au minimum de 1 franc ».

19 fr.50 RETENEZ CE PRIX... Il vous permet d'avoir à votre choix :
AUX 100.000 CHEMISES DE PARIS
1 chemise blanche - 1 chemise de couleur avec 2 cols - 1 chemise de nuit - 1 caleçon ou 1 gilet de laine mixte forte - 6 cols toutes formes - 3 belles cravates, etc.... Toutes marchandises de la plus belle qualité. Succursale de LILLE : 79, rue Nationale.

L'ŒUVRE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Pour la sixième fois, la campagne pour la vente du timbre antituberculeux va s'ouvrir. Elle aura lieu du 1er décembre 1932 au 5 janvier 1933.

Le Comité est convaincu que, comme les années précédentes, chaque Roubaisien voudra contribuer à la lutte contre la tuberculose, en apposant sur toutes ses correspondances, les timbres petit format « Joie de Vivre ».

Cette année, nous avons une innovation en ce qui concerne la vignette grand format. Il existe, en effet, cinq sortes de timbres « auto-vitrine », vendus aux prix suivants : 5, 10, 25, 50 et 100 francs.

Nul doute que chaque automobiliste, commerçant et même particulier voudra avoir le timbre porte-bonheur, grand format « auto-vitrine », soit sur son pare-brise, soit à sa fenêtre ou à sa vitrine.

Le Comité roubaisien du timbre antituberculeux organise, à l'hôtel de ville, salle des adjudications, lundi 28 novembre, à 18 h., une grande réunion générale, en vue du placement des timbres, grand et petit format, pour la campagne 1932-33.

LA SAINTE-CÉCILE A LA GRANDE FANFARE

C'est dimanche 4 décembre, que la Grande Fanfare donnera sa première audition de Sainte-Cécile à la messe de midi, en l'église Sainte-Elisabeth. Elle y exécutera le programme suivant, sous la haute direction de M. Jean Deruyter, 1er prix du Conservatoire de Bruxelles : 1° 1re Symphonie en ut majeur, de Beethoven ; 2° Sextuor (Adagio O P. 71), Beethoven ; 3° La Walkyrie (R. Wagner).

A l'issue de la cérémonie, visite chez quelques musiciens ; à 15 heures, banquet au local 63, rue de Lannoy, suivi d'un bal qui commencera à 9 heures.

La seconde audition aura lieu le dimanche 18 décembre, en l'église Saint-Martin, à la messe de midi.

NONI au CASINO de ROUBAIX

Par suite d'une entente entre M. Pico et M. Noni ; vue la crise actuelle qui frappe le Nord, et afin que les Roubaisiens puissent voir Noni et toute sa troupe, il vient donc d'être décidé que les prix des places seront les suivants :

Galeries, faces et côtés : 5 fr. ; Premières, côtés et faces : 8 fr. ; réservées : 10 fr. ; loges 13 fr. Donc aujourd'hui, en soirée, demain jeudi matinée et soirée, seront les trois dernières représentations de NONI. Retenez vos places à l'avance.

MUSE DE NADAUD

On nous communique :

« L'an dernier, la salle de « Pandore » se trouva trop petite, le jour de notre concert, aussi cette année, « Roubaix Yoyotte », la jolie revue de la secrétaire Mytis, avec collaboration de tous les Musards, aura le même succès. On refusera des places le 11 décembre, à 3 h., salle du « Café Pandore », rue Pauvrée.

« Chacun sait, en effet, que la « Muse de Nadaud » organise des spectacles très amusants mais sains ; on peut y amener des enfants, des jeunes filles, sa famille.

« Venez donc, amis roubaisiens, admirer le beau drame de M. Ch. Barenne, vice-président, intitulé « L'Esprit du Mal », qui sera joué par d'excellents artistes, venez entendre nos bons chansonniers, diseurs chanteurs et chanteuses dans leurs œuvres inédites et notre revue « Roubaix Yoyotte » qui déridera les plus moroses. On y retrouvera quelques numéros réclamés à grands cris mais surtout un amusement de bonne allure. Apportez tous vos « Yos-yos », grands et petits pour chanter avec nous de retentissants « Yos-yos » tous plus amusants les uns que les autres, dansants et roulants à souhait.

« On trouve des cartes d'entrée à 3 fr. et à 5 fr., au siège, 10, place de la Liberté et à « Pandore », rue Pauvrée.

JOSE ACHÈTE TOUJOURS L'OR AU PLUS HAUT COURS
18 bis, Grande-Rue, ROUBAIX

LA GRANDE FÊTE ANNUELLE D'HIVER DU S.O.R.

La Commission du Sport Ouvrier Roubaisien informe qu'elle organise le dimanche 18 décembre, à 16 h. 30, dans la belle Salle des Fêtes du Foyer Municipal d'Education Ouvrière, 178, rue Jules Guesde, sa grande fête annuelle d'hiver. Elle a élaboré un programme entièrement nouveau, chants, ballets, rondes enfantines, revue : « Bravo le Sport », avec accompagnement de son orchestre habituel, sous la direction de Mlle Julienne Harpages.

Prix des places : 4 et 3 fr. numérotées, et 2 fr. Demander des cartes aux gymnastes (garçons et filles) et au concierge du Foyer.

Réunion de la Commission, dimanche 27, à 9 h., au Foyer Municipal d'Education Ouvrière.

SENSATIONNEL... Fauteuils cuir confortables, 315 fr., 440 fr., 617 fr., à
L'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL, Roubaix

LA GRANDE FÊTE ANNUELLE DU SPORT OUVRIER ROUBAISIEN

C'est le dimanche 18 décembre, à 16 h 30, que le S.O.R. organise sa grande fête annuelle d'hiver dans la jolie salle des fêtes du Foyer Municipal d'Education Ouvrière, 178, rue Jules Guesde, à Roubaix, qui aura lieu sous la présidence d'honneur du docteur Lupré, député, adjoint au maire, président d'honneur du S.O.R.

Le programme sorti par les membres techniciens, sera des plus variés, et, comme les années précédentes, d'une belle valeur artistique, qui donnera certainement satisfaction aux habitués.

Au programme, chants, ballets, revues, rondes, opérette enfantine, saynettes comiques, série de batonnets par pupilles, etc. (300 exécutants avec costumes nouveaux). Orchestre habituel sous la direction de Mlle Julienne Harpages.

Cartes de participation aux prix de 4 fr., 3 fr. et 2 fr. ; les demander aux gymnastes garçons et filles, et au concierge du Foyer Municipal.

EXPOSITION UNIQUE de Fauteuils cuir à des prix imbattables, à
L'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL, Roubaix

LE CONCERT DE L'AMICALE JEAN MACÉ

C'est le dimanche 11 décembre qu'aura lieu, dans la salle des Fêtes du Foyer municipal d'Education Ouvrière, 178, rue J.-Guesde, le grand concert de gala organisé par l'Amicale Jean-Macé, école rue Delezenne, au profit des sections symphonique et Théâtrale.

Au programme : Le Cercle Symphonique Jean Macé, directeur M. Joseph Verdonck. Le Cercle Dramatique Jean-Macé interprétera « Madame et son Filleul », vaudeville en 3 actes, et « L'Anglais tel qu'on le parle », comédie en 1 acte.

Des cartes sont en vente chez tous les membres du Comité, au prix de 3 et 2 fr. Location des places à l'Ecole, rue Delezenne les dimanches 4 et 11 décembre de 10 h. à midi.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

C'est par erreur qu'il a été annoncé que la conférence de M. l'abbé Laroche aurait lieu le lundi 28 novembre ; elle sera donnée le lundi 5 décembre, à l'heure habituelle, 20 h. 30, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole des Arts industriels, ainsi que le porte d'ailleurs la carte d'adhérent des membres de la Société.

CARNET

MARIAGE. — Mardi 29 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste à Roubaix, a été célébré le mariage de M. Georges Huet, fils de Mme André Huet, de La Madeleine, avec Mlle Monna Browaeys, fille de M. et Mme Browaeys-Thisquem, de Roubaix.

La cérémonie religieuse a été célébrée par M. l'abbé Lesage, professeur à l'Institution Notre-Dame des Victoires de Roubaix. La bénédiction nuptiale a été donnée aux époux par le Révérend Père Michel Leclercq.

Les témoins étaient pour le marié, M. André Huet, son frère et pour la mariée, M. François Rom, son oncle.

La Robe de la Mariée était signée WORTH.

Sociétés et Comités

SECOURS MUTUELS « L'EMPLOYÉ ». — L'assemblée générale annuelle et obligatoire aura lieu le dimanche 18 décembre à 10 h. 30, salle du Gymnase, 8, rue du Gd-Chemin. M. Joseph Wibaux, président d'honneur de l'Employé et M. Victor Degouy, président de l'Union départementale des sociétés de S.M. du Nord, présideront cette réunion. L'ordre du jour se compose de questions très importantes.

A l'issue de la réunion, des magnifiques souvenirs seront tirés au sort entre les membres présents. La recette mensuelle aura lieu dimanche 4 décembre de 10 h. à midi. Les sociétaires en retard de leurs cotisations sont invités à se mettre à jour.

HARMONIE DES ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS. — Aujourd'hui mercredi 30, à 19 h. 30, répétition générale au siège, 126, rue du Pile. — Instructions pour le banquet Ste-Cécile.

CERCLE ORPHÉONIQUE « LES ... ». — Aujourd'hui mercredi, à 19 h., répétition partielle pour les 1ers ténors ; à 19 h. 30, pour les barytons — Jeudi à 19 h., répétition partielle pour les basses ; à 19 h. 30 pour les 2es ténors.

AMICALE PAUL BERT. — L'Amicale Paul Bert, anciens élèves de l'Ecole de la rue d'Oran, a donné dimanche son bal annuel. Comme de coutume, cette soirée pendant laquelle entrain et gaieté ne cessèrent de régner, obtint un beau succès. Nous donnons ci-dessous la liste des numéros gagnants de la tombola :

317 — 135 — 809

SOCIÉTÉS SPORTIVES

AVENIR SPORTIF DU NOUVEAU ROUBAIX. — Le jeu de dés organisé en vue d'venir en aide aux joueurs nécessiteux aura lieu le 4 décembre. A cet effet, les possesseurs de carnets de billets sont priés de rentrer les invendus à la réunion générale de la société qui aura lieu ce soir, 30 novembre, à 19 heures.

CASINO DE ROUBAIX
Tél. 13-14. Ce soir, 8 h.30. Sur scène
NONI
et toute sa troupe : Jazz, danses, rires, et
LES GOLDEN'S SERENADERS
DEMAIN JEUDI :
Matinée à 3 h. 30 ; Soirée à 8 h. 30
Deux dernières représentations
Galeries côtés et faces : 5 fr. ; Premières côtés et faces : 8 fr. ; Réservées : 10 fr. : Loges : 13 fr.
3120

ETAT CIVIL

Naissances. — Jacques Lievrouw, rue Lecomte-Baillon, 115, né boul. de Cambrai, 60 ; Michel Denys, de Tourcoing, né boul. de Cambrai, 60 ; Christian Seys, rue Boucicaut, 73, cour Dorchie, 25 ; Nelly Herman, rue Bernard, 76, cour Duquennoy, 14 ; Ginette Boffejon, rue de Soubise, 26, cour St-Pierre, 6 ; Edith Morelette, rue de Turgot, 6.

Publications. — Henri Vanderstichelen, tisserand, rue de Tunis, 65 bis et Mathilde Hosten, de Dunkerque ; Narcisse Lelièvre, manœuvre de maçon, de Lannoy et Marcelle Jorion, éplucheuse, boulevard de Cambrai, cour Selosse, 17 ; René Têtu, charpentier, de Tergnier (Aisne) et Gabrielle Gras, bonnetière, rue du Nouveau-Monde, 35 bis ; Gontran Vandewœstyne, tailleur d'habits, de Wervicq-Sud (Nord) et Gabrielle Willaumez, s.p., rue de l'Epeule, 109.

Décès. — Achille Heumel, 65 ans, place Carnot, 11 ; Fernand Dedoncker, 36 ans, rue du Grand-Chemin, 104 ; Emérence Van Eckhoutte, Vve Florin, 64 ans, rue de Lille, 205.

Pompes Funèbres Gén^les, 49, r. Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 306

WATTRELOS

Histoire de fourrure. — Samedi dernier Mme Hélène Massin, épouse Derudder, demeurant rue Jules Guesde, 249, se présentait chez Mlle Denise Lepoutre, coiffeuse, rue de la Baillerie, 210, pour se faire arranger les cheveux.

Durant l'opération, trois nouvelles clientes pénétrèrent chez la coiffeuse et attendirent leur tour et quand la coiffeuse eut terminée avec Mme Derudder cette dernière constata que sa fourrure qu'elle disait avoir déposée sur une chaise était volée.

Les clientes et la patronne se regardèrent étonnées, car elles certifiaient que personne n'était sortie et que la fourrure devait par conséquent se trouver dans le salon et on alla chercher la police.

Un garde s'y rendit de suite, fouilla et retourna tout le salon sans pouvoir rencontrer la fourrure.

Interrogée, Mme Derudder affirma qu'avant d'entrer chez la coiffeuse, elle avait rencontrée Mme X..., qui l'avait félicité pour sa belle fourrure.

Trouvant étrange ces déclarations, on alla interroger la dame en question laquelle certifia que Mme Derudder n'avait pas de fourrure mais qu'elle l'avait complimentée pour son manteau.

Le lendemain, Mme Derudder qui avait laissé planer des soupçons sur plusieurs personnes, alla déclarer à sa police qu'elle avait retrouvé sa fourrure chez elle.

Devant cette déclaration, la police admonesta sévèrement Mme Derudder et l'invita à l'avenir, à avoir meilleure mémoire avant de laisser soupçonner d'honnêtes personnes.

Vaccination antivariolique obligatoire. — Jeudi, à 10 h., séance gratuite à l'école de filles de la rue de Boulogne et à 16 heures à l'annexe de l'Hôtel de Ville.

Il est rappelé aux parents que la vaccination est obligatoire pour les enfants au cours de leur première année, onzième et pour les personnes dans leur vingt et unième année. Les certificats de vaccination devront être déposés le 1er décembre 1932, dernier délai, au bureau de l'Office Social, à la mairie.

Les vaccinés aux séances dans les écoles n'ont pas à prouver qu'ils ont satisfait à la loi. Après le 1er décembre, des contraventions pourront être dressées aux parents négligents.

Comité de secours aux chômeurs. — Le comité de secours aux chômeurs a reçu une somme de 100 francs, produit d'une collecte effectuée à l'occasion de la conférence organisée à la mairie, dimanche dernier, par la société d'horticulture et des jardins ouvriers de France. Remerciements.

Timbres antituberculeux. — Le comité wattrelosien procédera à la répartition des timbres antituberculeux dans la matinée de mercredi. Ces timbres seront vendus par les enfants des écoles, par le service de police et dans les administrations publiques.

Le comité fait un pressant appel près de la population pour que bon accueil soit réservé aux enfants et aux collecteurs.

Amicale laïque du Crétinier. — Cette amicale donnera son bal annuel samedi 3 décembre, à 20 heures, à la salle des fêtes du Centre, rue Jean-Jaurès, à Wattrelos. Orchestre Jazz-Moderne, sous la direction de M. A. Deroo. Prix d'entrée : 2 francs.

Consultations de nourrissons. — Jeudi à 9 heures, à l'école de filles de la rue de Boulogne et à 14 heures 30, à l'annexe de l'Hôtel de Ville.

Cercle Alexandre Dumas. — Samedi dernier, cette excellente troupe artistique a fêté la Sainte-Cécile. A cette occasion, des sérénades furent données au président et au directeur.

M. Alphonse Leckens, vice-président, remit à chacun d'eux un joli cadeaux et un vibrant vivat fut chanté en leur honneur, à 2 h., un banquet fut servi au siège, sous la présidence de la commission pour la collaboration qu'ils lui apportent et il eut un mot aimable pour les membres du cercle et les félicita pour le dévouement dont ils font preuve. Les intermèdes furent remplis par les excellents chanteurs du cercle ainsi que par la petite prodige, Mlle Françoise Leckens, âgée de 6 ans, qui furent très applaudis et la fête se termina très tard dans la plus franche camaraderie.

A la musique municipale. — Les musiciens désignés pour le concert du timbre antituberculeux sont priés de se trouver au local aujourd'hui mercredi, à 20 heures, pour la répétition.

Rappelons que l'inscription pour le raccroc de samedi prochain sera close définitivement jeudi soir.

Aux combattants républicains. — Le comité nous prie de faire connaître que le raccroc du banquet aura lieu au siège samedi, à 20 heures « Ducasse à Pierrots » 6 francs par personne ; à cette occasion, le comité a fait appel à quelques artistes renommés, musiciens et chanteurs, la fête se terminera par un bal de famille.

Inscription pour les membres et leur famille dernier délai vendredi soir.

Amicale du Plouys. — Ce soir, mercredi, à 19 h. 30, réunion de la commission.

Union chorale. — Jeudi 1er décembre à 19 h. 30, au siège, 15, Grand'Place, répétition générale, il est rappelé que c'est lundi soir qu'expire le délai d'inscription pour le banquet du 4 décembre.

Symphonie Wattrelosienne. — Ce soir mercredi, à 20 h., répétition générale au siège.

Amical Club du Crétinier. — A.C. Crétinier bat A.B. Wasquehal par 1 à 0.

Football. — Stade Wattrelosien Sapin-Vert. — Jeudi 1er décembre, à 19 h. 30, au siège chez ... Pannecoucke, réunion obligatoire pour tous les équipiers de l'équipe première. Communications très importantes Amendes aux absents. — Vendredi 2 décembre, à 19 h. 30, au siège, réunion obligatoire pour les équipiers de l'équipe seconde. Présence indispensable.

Football-Club de Wattrelos. — Ce soir, mercredi, à 20 h., au siège, culture physique et réunion de la Commission.

Basket-Ball. — Amicale de la Baillerie. — Réunion générale de basket jeudi 1er décembre, à 19 h. 30, chez M. Dépotte, rue de la Boutillerie. Questions très importantes.

CROIX

Fonds municipal de chômage. — Voici les secours distribués pour la semaine du 21 au 26 novembre, aux chômeurs Croisiens.

Le montant des allocations versées s'élève à la somme de 43.493 fr. 50, répartis comme suit : chômeurs touchant 7 fr., 594 ; chômeurs touchant 4 fr., 96 ; conjoints touchant 4 fr., 149 ; ascendants touchant 4 fr., 17 ; enfants de moins de 14 ans à 2 fr. 50, 328. soit au total, 1.184 personnes. Parmi les 690 chômeurs, il y a 557 hommes et 133 femmes.

La semaine précédente, le montant des allocations versées s'élevait à 38.259 fr. 50.

Chômage partiel. — Le pointage des chômeurs partiels pendant la semaine du 21 au 26 novembre fait ressortir les chiffres ci-après : chômage de 3 jours, 18 dont 14 hommes et 4 femmes ; de 4 jours, 1 homme ; de 5 jours, 4, dont 2 hommes et 2 femmes.

Comité des fêtes des Sports. — Jeudi, à 19 h. 30, dans la salle de l'Administration, Hôtel de ville, réunion du Comité des fêtes des Sports de 1933.

Racing-Club de Croix. — Le déplacement à Lille dimanche 27 novembre de l'équipe 1A du R.C.C., a ajouté un fleuron de plus à la longue couronne de lauriers et de succès. R.C. Croix bat Iris par 5 à 0. Cela fait leur 14e match gagné depuis 3 mois, totalisant jusqu'ici 72 buts à 2.

Etat Civil. — Naissance : Bocquet Marcelle, rue des Ogiers, 177.

WASQUEHAL

En transportant des pains. — A l'usine Trojan, rue de Marcq, le manœuvre Stanislas Packowski, 39 ans, 7, sentier du Laurier, à Wasquehal, a glissé en transportant des pains d'asphalte et dans sa chute, est fait des contusions de la région supérieure de la jambe droite et une entorse de la cheville droite. 15 jours d'incapacité de travail.

La campagne antituberculeuse va s'ouvrir. — Le Comité local de l'œuvre antituberculeuse informe la population que l'ouverture de la campagne antituberculeuse et la vente des timbres et vignettes comm